

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Tarif normal : **150€**

Gratuité pour les professeurs, Maîtres de Conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, magistrats

Inscription en ligne :
<https://europa.unistra.fr>

Contact

fru6703-contact@unistra.fr

Lieu du colloque

Amphi Alain Beretz
Bâtiment | Présidence
20 rue René Descartes
67000 Strasbourg

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

EN PRÉSENTIEL ET EN DISTANCIEL

Patrice Hilt (Professeur à l'Université de Strasbourg – Responsable du Master Droit de la famille interne, international et comparé – Responsable du Master Droit notarial)
et Delphine Porcheron (Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg)

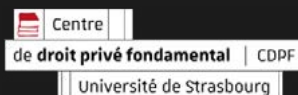


Forces et faiblesses

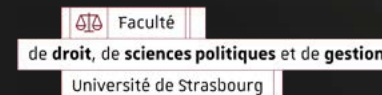
29 septembre 2023 | 8h30-16h30

des mécanismes de protection des personnes vulnérables

organisé par



partenaire



8h30 Accueil des participants

9h00 Mots d'accueil

Mme **Jeanne-Marie Tuffery Andrieu**, Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg,
M. **Marc Mignot**, Professeur à l'Université de Strasbourg et Directeur du Centre de droit privé fondamental (EA n°1351).
M. **Patrice Hilt**, Professeur à l'Université de Strasbourg et Mme **Delphine Porcheron**, Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg

LA PROTECTION CIVILE DES PERSONNES VULNÉRABLES

9h30 Forces et faiblesses des mesures de protection juridique

Juliette Dugne, Maître de Conférences à l'Université de Haute Alsace

9h50 La protection du conjoint vulnérable

Alice Tisserand-Martin, Professeur à l'Université de Strasbourg

10h10 Représentation, autorité et protection civile des mineurs : un rapport complexe dans les situations de crise

Yann Favier, Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc

10h30 La vulnérabilité du contractant non averti

Marc Mignot, Professeur à l'Université de Strasbourg

10h50 Pause

11h10 Forces et faiblesses des dispositifs de protection des majeurs vulnérables en droit international privé

Estelle Gallant, Professeur à l'Université de Toulouse Capitole

11h30 Forces et faiblesses de la protection des mineurs en droit international privé

Michel Farge, Professeur à l'Université de Grenoble Alpes.

12h00 Déjeuner libre

LA PROTECTION PÉNALE DES PERSONNES VULNÉRABLES

14h00 Le traitement des personnes vulnérables en procédure pénale

Anne-Sophie Chavent-Leclère, Maître de Conférences à l'Université de Lyon 3, avocate.

14h30 La protection des personnes vulnérables en droit pénal

Magalie Nord-Wagner, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg

15h00 Pause

LA PROTECTION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES VULNÉRABLES

15h20 Le problème de la vulnérabilité en droit public : une relecture du Préambule de la Constitution de 1946

Éric Maulin, Professeur à l'Université de Strasbourg

15h40 La protection du mineur non accompagné : des obligations renforcées face à une vulnérabilité extrême

Manuela Brillat, Avocate au Barreau de Strasbourg

16h00 Propos conclusifs

Anne Caron-Déglise, Avocate générale à la première Chambre civile de la Cour de cassation

16h20 Fin du colloque

